

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

RECHERCHES SUR LA PERSONNE (Deuxième lecture) - (n° 2444)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 5

présenté par
M. Jardé, rapporteur
au nom de la commission des affaires sociales

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 28, supprimer les mots :

« impliquant la personne humaine si ces recherches sont ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amélioration rédactionnelle.